

DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLUm

Projet de mutualisation - reconstruction des EPHAD Mauperthuis et Alexandre Plancher

SOMMAIRE

A. Pièces administratives

A.1 Délibérations

A.1.1 Délibération du conseil municipal du 28.09.2023 : Objectifs poursuivis et modalités de la concertation préalable

A.1.2 Délibération du conseil municipal du 11.04.2024 : Bilan de la concertation préalable

A.1.3 Délibération du conseil municipal du 03.10.24 : Sollicitation d'ouverture de l'enquête publique

A.2 Avis de la MRAE

A.2.1 Avis du 12.09.2024

A.2.2 Avis rectificatif

A.3 Personnes Publiques Associées

A.3.1 Invitations à la réunion d'examen conjoint

A.3.2 Procès-verbal de la réunion d'examen conjoint

A.3.3 Avis complémentaires

B. Notice explicative et pièces modifiées

B.1 Notice explicative

B.2 Pièces modifiées

B.2.1 Règlement graphique avant

B.2.2 Règlement graphique après

B.2.3 Plan des hauteurs avant

B.2.4 Plan des hauteurs après

B.3 Pièces informatives

B.3.1 Natura 2000

B.3.2 Plan OAP Trame Verte et bleue